Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260527-D047_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mai 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE VINGT-SEPT MAI, A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TADEN, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GAETAN ALLANO, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 20 MAI 2026

PRESENTS :
M. ALLANO Gaëtan, Mme COSSON Béatrice, M. GUILLAUME Patrick, Mme FORTHOMME Sophie, M. LEMARCHAND Franck, Mme GOMBERT Patricia, M. BROCHARD Michel, M. CARNET Eric, M. CHANTRENNE Olivier, M. VILLALON Nicolas, Mme BRETON Elodie, Mme PINOT Charline, Mme MARRE Claire, M. GITTA Valentin, Mme PASDELOU Martine, M. NOËL Olivier, M. HANNEQUIN Eric, Mme PLUNET Valérie.

ABSENTS :
M. FLEURY Christian ayant donné procuration à Mme MARRE Claire,
Mme ALLOUARD Melinda ayant donné procuration à M. LEMARCHAND Franck,
Mme ROY Lauriane ayant donné procuration M. BROCHARD Michel,
M. HEUZE Jocelyn ayant donné procuration à M. ALLANO Gaëtan,
M. ROBERT Marcel.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. CARNET Eric.

DELIBERATION N° 047-2026
5.3

CONSEIL MUNICIPAL – ADMINISTRATION GENERALE
DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT A « LA CHAMAILLE »

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Le Conseil Municipal ;

Considérant que le partenariat entre les communes associées et la Chamaille constitue un élément essentiel pour accompagner au mieux la jeunesse suivie dans le cadre de la prévention spécialisée ;

Considérant que dans le cadre du renouvellement du Conseil d'administration de la Chamaille pour la période 2026-2032 la commune est invitée à désigner ses représentants ;

Considérant que l'implication des élus au sein du Conseil d'administration contribue à renforcer le dialogue territorial, à partager les enjeux locaux et à soutenir les actions menées auprès des jeunes et de leurs familles ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260527-D047_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DESIGNE Madame Patricia GOMBERT en qualité de représentant titulaire et Monsieur Eric CARNET comme suppléant.

Certifié conforme au registre des délibérations,
A Taden, le 29 mai 2026,

Le Maire,

Gaëtan ALLANO